

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 10 Octobre 2022

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 10 Octobre 2022 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 4 Octobre 2022

Présents : BOUDIER Sylvie ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; CHAVANT Philippe ; MONDON Thierry ; SIMONNET Nicolas ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : Monsieur LABESSE Jean-Claude

Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à Monsieur RIOT Philippe

Membres : 27

Présents : 14

Votants : 15

Délibération n° 2022-139

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution ARRENES

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune d'ARRENES propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune d'ARRENES :

Montant	Opérations
-13 463,10 €	Réfection et amélioration de la voirie communale et rurale (MA-181010-8C Rte de la Mairie, rte du lot) DETR 2019 - annulée et remplacée
13 690,61 €	Réfection et amélioration de la voirie communale et rurale (DP-210223-1240CI - Aménagement du lotissement DETR 2019)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 17 OCT. 2022

